

REPUBLIQUE DE GUINEE

oooooooooooooooooooooooooooo

**PARTENARIAT FONDATION ORANGE – SOS VILLAGE
D'ENFANTS GUINEE**

Projet «Villages & Santé Maternelle et Infantile 2023»

Préfecture de : Kouroussa

Commune Rurale de : Fadou Saba

District de : Kakidi

Village de : Kakidi

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°236/10/2023/SOSVEG/BN/LOG

**LOT UNIQUE : PROJET DE REHABILITATION,
D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE
DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DU DISTRICT DE KAKIDI,
COMMUNE RURALE DE FADOU-SABA**

PREFECTURE DE KOUROUSSA.

OCTOBRE 2023

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°236/10/2023/SOSVEG/BN/LOG

.....

Lot unique : Les travaux de construction d'un bâtiment de 3 salles de classes ; la construction d'un bâtiment de la direction de l'école ; la Renovation d'un bâtiment de 3 salles de classes avec magasin; la Renovation d'un bloc de latrine a 2 cabines; l'Electrification avec panneaux solaires de la direction de l'école; l'Equipement des salles de classe en tables-bancs et la direction de l'école en outils informatique et autres équipements du bureau de l'école primaire de l'enseignement general du distret de kakidi.

ARTICLE 1 : MAITRE D'OUVRAGE

Le Maitre d'Ouvrage de la présente consultation nationale ouverte est la FONDATION ORANGE ET SOS VILLAGE D'ENFANTS GUINEE

ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

La présente consultation nationale ouverte est lancée par SOS Village d'Enfants en Guinée qui en est l'Autorité Contractante. SOS Village d'Enfants Guinée a en son sein, une Equipe de Gestion de Projet (EGP) qui assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

ARTICLE 3 : MAITRE D'OEUVRE

La maîtrise d'œuvre est assurée par «Tamba Martin TONGUINO» qui a été recruté par SOS Village d'Enfants

ARTICLE 4 : OBJET

Le présent Appel d'Offres a pour objet : Les travaux de construction d'un bâtiment de 3 salles de classes ; la Construction d'un bâtiment de la direction de l'école ; la Renovation d'un bâtiment de 3 salles de classes avec magasin; la Renovation d'un bloc de latrine a 2 cabines; l'Electrification avec panneaux solaires de la direction de l'école; Equipement des salles de classe en tables-bancs et la direction de l'école en outils informatique et autres equipements du bureau de l'école primaire de l'enseignement general du distret de kakidi, commune rurale de Fadou Saba.

ARTICLE 5 : NATURE DU MARCHE ET ALLOTISSEMENT

Le Marché sera passé sur prix global et forfaitaire et ferme. Les travaux, objet du présent appel d'offres seront exécutés en **lot unique**.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel d'offre est ouvert à toutes les entreprises de construction de Bâtiment et Travaux Publics (BTP), de droits guinéens et qui ne sont pas frappées par des interdictions par les services du gouvernement de la République de Guinée ou par un quelconque partenaire au développement (ONG internationales, Agences des Nations Unies...) suite à des prestations de services de performance insuffisante ou des comportements contraires aux principes de ces institutions respectives.

Les candidats doivent remplir les conditions de qualification, en termes de moyens matériels, humains et financiers, et d'expérience acquise dans la réalisation d'activités analogues à celle faisant l'objet du marché, tel que renseigné dans les Règlements Particuliers d'Appel d'Offres (RPAO).

ARTICLE 7 : GARANTIE DE SOUMISSION OU CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES

Pour valider leurs offres les soumissionnaires sont tenus de joindre à leurs dossiers de soumission, un cautionnement provisoire établi par une banque agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances sous la forme d'une caution solidaire et personnelle d'un montant, forfaitaire, fonction de la taille du lot.

Tailles du lot	No du lot	Montant des cautionnements
Petits (1 site)	Lot Unique	30 Millions GNF

ARTICLE 8 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION ou Cautionnement définitif

Le titulaire du marché produira une garantie bancaire de bonne exécution ou un cautionnement définitif, dont le montant est forfaitaire du marché initial. La garantie bancaire de bonne exécution sera constituée dans **les trente (30) jours** qui suivent la notification de l'approbation/la signature du marché.

La garantie bancaire devra être présentée sous la forme indiquée dans le dossier d'appel d'offres en **Annexe 01** et fournie par une banque réputée.

Le cautionnement définitif reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire jusqu'à la réception définitive des prestations.

Si l'attributaire du Contrat ne remplit pas les conditions stipulées ci-dessus, l'attribution du Contrat sera annulée et la garantie de l'offre saisie. Le Maître d'Ouvrage peut alors attribuer le Contrat au soumissionnaire classé second.

ARTICLE 9 : FINANCEMENT

Le Marché issu du présent Appel d'Offres est financé par le **partenariat FONDATION ORANGE - SOS VILLAGE D'ENFANTS GUINEE** ; respectivement à **83.50%** et **10%** et la participation communautaire du district de KAKIDI en agregats estimée à **6.50%**.

ARTICLE 10 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 11 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres est sur support électronique. Tout candidat intéressé peut l'obtenir sans frais **ici** ou sur demande à adresser à SOS Village d'Enfants Guinée à l'adresse suivante : Procurement.Committee@sosguinea.org ou encore sur support physique à l'un de nos bureaux ci-dessous :

NO	LOCALITES	ADRESSES POUR RETRAIT DES DOSSIERS	CONTACTS
1	CONAKRY	Yattaya, commune de Ratoma, Conakry, Guinée Email : Sos-no@sosguinea.org	669 39 60 60
		Enta nord, commune de Matoto, Conakry, Guinée Email : mamadoudian.balde@sosguinea.org	669 396 045
2	LABE	Quartier Tata 2, Commune urbaine de Labé Email : alseny.bah@sosguinea.org	669 395 969
3	KANKAN	Quartier Bordo, Commune urbaine de Kankan. Email : Fatoumata.Diakité@sosguinea.org	669 396 026
4	NZEREKORE	Quartier Boma, Commune rurale de Samoé. Emil : abdoul.rahamane.diallo@sosguinea.org	669 396 046

ARTICLE 12 : VISITES DES SITES DE CONSTRUCTION

Les visites seront organisées sur le site de construction par SOS Village d'Enfants à l'intention de tous les soumissionnaires du **13 au 20 Novembre 2023**.

NB : La visite de site est obligatoire pour toute entreprise désireuse de présenter une offre. Elle est sanctionnée par la délivrance d'une **Attestation de Visite de Site** délivrée par le chef de District de Kakidi au représentant de l'entreprise.

ARTICLE 13 : DEPOT DES OFFRES

Les Plis contenant les offres seront déposés le 30 Novembre **2023**, au plus tard à **12 heures 00 minute** au Village d'Enfants SOS de Kankan sis au Quartier Bordo, Commune urbaine de Kankan.

Le délai de soumission **de trente (30) jours**, à compter de la date de la première publication officielle dans les journaux nationaux et sites internet nationaux et internationaux. Ils (les plis) seront présentés sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

ARTICLE 14 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée en séance publique en présence des soumissionnaires par **le Comité passation de marchés, le Lundi 04 Décembre 2023** dans *la salle de reunion du Village d'Enfants SOS de Kankan sis au Quartier Bordo, Commune urbaine de Kankan.*

NB : Seules les entreprises qualifiées techniquement, verront leurs offres financières ouvertes.

ARTICLE 15 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHE

La présente consultation est soumise aux lois et règlements des marchés publics en vigueur en Guinée, au manuel de procédures et des règles de SOS Village d'Enfants.

ARTICLE 16 : ANNULLATION DE LA CONSULTATION

En cas d'annulation de l'offre, les candidats ne peuvent prétendre à aucune indemnité.

ARTICLE 17 : DROIT D'ENREGISTREMENT

(Sans Objet)



L'AUTORITE CONTRACTANTE
SOS Village d'Enfants Guinée

Mr Richard Watchinou
Le Directeur National